

PERSONNEL

Par **DECISION N° 1014** du 5 avril 1968

Il est attribué au profit des fonctionnaires du Cadre des Travaux Publics désignés ci-après, un rappel d'ancienneté pour services militaires de 1 an 4 mois :

M. TRAN AP Daniel
M. REUILLARD Henri.

Sont constatés, pour compter des dates ci-après indiquées les franchissements d'échelon automatiques des personnels de divers cadres territoriaux désignés ci-dessous, sauf interruption de service antérieure à la date fixée pour leur avancement :

A - CADRE DES TRAVAUX PUBLICS

I - ADJOINT TECHNIQUE

Au 4ème échelon d'Adjoint Technique (Indice 275)

Pour compter du 1er avril 1968

M. BENEBIG Bernard B.M. épuisées

Au 2ème échelon d'Adjoint Technique (Indice 235)

Pour compter du 1er janvier 1968

M. TRAN AP Daniel R.S.M. (BM) conservés : 5 mois

II - DESSINATEUR

Au 2ème échelon de la 3ème classe (Indice 185)

Pour compter du 1er janvier 1968

M. REUILLARD Henri R.S.M. (BM) conservés : 6 mois

B - CADRE DU SERVICE TOPOGRAPHIQUE

GEOMETRE

Au 3ème échelon de la 2ème classe (indice 260)

Pour compter du 20 octobre 1968

M. DEVILLERS Bernard S.M. (BM) épuisés

C - CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE

I - DACTYLOGRAPHE

Au 2ème échelon de la 3ème classe (Indice 158)

Pour compter du 5 avril 1968

Mlle CORTOT Danielle A.C. épuisée

Pour compter du 22 août 1968

Mme CHATENAY Réginalde A.C. épuisée

II - AGENT DE SERVICE

Au 2ème échelon de la 3ème classe (Indice 135)

Pour compter du 1er décembre 1968

M. HENERE Joëla A.C. épuisée

Par **DECISION N° 1022** du 8 Avril 1968

M. FOURNIER Claude, Secrétaire de 2è classe 1er échelon du Cadre d'Administration Générale de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances, reçoit délégation de

signature, à titre permanent, pour l'expédition des affaires courantes du Service de l'Agriculture (personnel, engagement et liquidation des dépenses, certificats d'exonération etc.....).

Par **DECISION N° 1024** du 8 Avril 1968

M. PLUNET Alain est déclaré reçu au Concours Direct ouvert les 27, 28 et 29 Février 1968 pour le recrutement d'un Agent Topographe du Cadre du Service Topographique de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances.

Par **DECISION N° 1029** du 9 Avril 1968

La Commission chargée de surveiller les candidates à l'examen d'admission dans les Ecoles préparant au diplôme d'Etat d'Infirmier ou d'Infirmière ouvert à Nouméa le 16 Mai 1968 est composée comme suit :

- Médecin Commandant BOUTIN Henri	Président
- Mme ROBRES Marie-José, Assistant	Membre
- Mlle MARCHAND Blandine, Assistant	"

Par **DECISION N° 1030** du 9 Avril 1968

1 - Le jury chargé de corriger les épreuves de l'examen d'admission dans les écoles préparant au diplôme d'Etat d'Infirmier ou d'Infirmière ouvert à Nouméa le 16 Mai 1968 est composé comme suit :

- M. le Médecin-Commandant BOUTIN Henri	Président
- M. le Médecin Capitaine BINSON Jean-François	Membre
- Mme COCHEREAU Germaine, Adjointe d'enseignement chargée de l'enseignement de Sciences Naturelles	"
- Mme GOYBET Françoise, Professeur certifié de Mathématiques	"
- Mme JOBERT Christine, Professeur certifié de Lettres Modernes	"

2 - Le jury d'examen se réunira le Jeudi 16 Mai 1968, à 16 heures 30, dans la Salle de conférences du Service de Santé, 5è étage de l'Immeuble Administratif, Avenue Paul Doumer, Nouméa.

Par **DECISION N° 1034** du 9 Avril 1968

Est résilié, pour compter du 2 Avril 1968, tous droits à congé épuisés, le contrat passé le 19 Janvier 1968 entre le Territoire et M. SENES Hubert, Moniteur Polyvalent.

Par **DECISION N° 1035** du 9 Avril 1968

Mme AGEZ Eliane, Infirmière-Adjointe de 3è classe 2è échelon du Cadre du Service de Santé de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances est, sur sa demande, et conformément aux dispositions des articles 95 et 96 de l'arrêté N° 1065 du 22 Août 1953, maintenue dans la position